

**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES
PUBLIQUES**

Service des Impôts des Entreprises de Champigny/Marne
13 boulevard Gabriel Péri
94507 CHAMPIGNY SUR MARNE cédex

MÊL. : sie.champigny@dgfip.finances.gouv.fr
BDF : FR44 3000 1009 4500 00H0 5003 211

POUR NOUS JOINDRE :

Réception du lundi au vendredi
de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15 mardi et jeudi matin
de 8h45 à 12h
et sur rendez-vous

Affaire suivie par : Mme Vanessa PICHERY
Téléphone : 01 45 16 61 11
Télécopie : 01 45 16 61 20
Références....FRP : 329857 Siret : 803 472 026 00019

13 boulevard Gabriel Péri
94507 CHAMPIGNY SUR MARNE cédex

SCI REVELLAT-PERROQUETS
33 rue des Perroquets
94350 VILLIERS SUR MARNE

Champigny-sur-Marne, le 16/10/2018

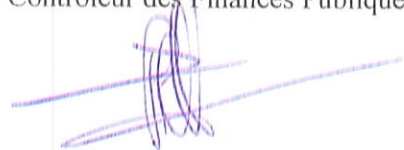
Madame, Monsieur,

La situation récapitulative ci-jointe, résultant du calcul de l'impôt sur les sociétés et des contributions rattachées, effectué par nos services et relatif à l'exercice ouvert le 01/01/2016, fait apparaître à votre profit un excédent de versement de **797,00 euros (réglés le 05/06/2017)**.

Afin de pouvoir solder votre dossier, je vous remercie de renvoyer le présent courrier daté, signé et, en cas de demande de remboursement, accompagné d'un RIB, après avoir coché ci-dessous la case correspondant à votre choix.

Je me tiens à votre disposition pour vous fournir tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Mme Vanessa PICHERY,
Contrôleur des Finances Publiques



- ☐ Je maintiens le calcul tel que présenté dans le relevé de solde déposé le 05/06/2017 et je maintiens mon paiement de 797€ au titre de l'exercice 2016

éléments justificatifs complémentaires sur annexe joint (facultatif)

- ☒ J'accepte les modalités de calcul de l'administration et demande le remboursement du montant proposé au titre de l'excédent de versement, ou je souhaite imputer ce montant sur une autre créance ou échéance future (à préciser dans le cadre réservé aux observations au verso).

Date : 5/11/2018

Signature et cachet de l'entreprise : SCI Revellat-Perroquets
Eveline Revellat





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GENERALE DES
FINANCES PUBLIQUES

En cas de réclamation veuillez
adresser votre correspondance au
service ci-contre

Service des Impôts des Entreprises CHAMPIGNY
IFU
13 BRD GABRIEL PERI

Accueil du public : horaires d'ouverture sur
impots.gouv.fr, rubrique "Nous contacter"

94507 CHAMPIGNY-SUR-MARNE CEDEX

Tél. : 01 45 16 61 00

sie.champigny@dgfip.finances.gouv.fr

SCI REVELLAT-PERROQUETS

33 RUE DES PERROQUETS

Destinataire

Affaire suivie par :

94350 VILLIERS SUR MARNE

SITUATION RECTIFIEE
LIQUIDATION DEFINITIVE du 26/07/2017 N° 124559

SIRET : 803472026 00019 FRP : 329857

SAGES : 9401351651

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Dépôt du 2572 : Oui

Déclaration 2065 définitive déposée le 05/06/2017

Décompte en euros

I - LIQUIDATION

■ IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

◆ Calcul de l'impôt brut

Impôt brut (sous-total)	0
-------------------------	---

◆ Paiements IS

Versement sur solde	+ 797
---------------------	-------

Total versements IS	- 797
---------------------	-------

Excédent d'IS	797
---------------	-----

■ Soldes

Excédent d'IS	- 797
---------------	-------

II - BILAN DE LA LIQUIDATION DEFINITIVE

■ RESULTAT DU TRAITEMENT

◆ EXCEDENTS NETS RESTITUABLES

Excédent constaté par l'ACIS définitif	797
--	-----

Montant susceptible de faire l'objet d'une demande de remboursement d'excédents de versements (après dépôt d'un 2572 ou 2572C)	797
--	-----